Les Planeurs des Pays de l'Adour
Aérodrome- 2683 route de Boos, RD 27
40370 RION DES LANDES

Tél: 06 84 85 70 42 planeurspaysadour@laposte.net http://planeurspaysadour.net/

Association régie par la loi du 02 juillet 1901 – Agréée DDCSPP n° 813 S 4010
Affiliation Fédération française de vol en planeur n° 302/11 du 15/01/2011 - SIRET n° 519 772 230 000 16 - APE n° 9329 Z

2019

COTISATIONS CLUB (1) (2)

Membres actifs volants (3)
- 25 ans **70 €** + 25 ans **160 €**

Membres actifs non-volants
-25 ans **30 €** +25 ans **70 €**

(1) A partir du deuxième membre d'une même famille, ½ cotisation.
(2) ½ cotisation pour un pilote inscrit dans un club du CRVVNA.
(3) Réciprocité entre clubs Nouvelle-Aquitaine (5 jours de vols sans cotisation club)

COTISATIONS CLUB DIVERSES

Cotisation journalière : **10 €**
Cotisation mensuelle (renouvelable une fois) : - 25 ans : **30 €** + 25 ans : **40 €**

LICENCES /ASSURANCES FFVP

Licence annuelle membres volants
-25 ans à partir de **62,25 €** +25 ans à partir de **141,61 €**

Licence annuelle membres non volants
A partir de **17,54 €**

Licences/assurances FFVV courte durée
à partir de **11,50 €**

FORFAITS CELLULE

25 heures
- 25 ans ➔ **420 €** + 25 ans ➔ **500 €**

Illimité
- 25 ans ➔ **670 €** + 25 ans ➔ **800 €**

TARIFS MOTEUR – REMORQUAGE

Remorqué MS 893 au centième (bloc/bloc) / **2,70 €**

Heure moteur motoplaneur : **55 €**

TARIFS HORAIRES HORS FORFAITS

Aéronef	- 25 ans	+ 25 ans
G 103 et C 201école (4)	19 €	19 €
G 103 et C 201	23 €	26 €
PEGASE et LS3 17	22 €	25 €
ASTIR	10 €	15 €
SF 28 (cellule)	20 €	24 €
Supplément instruction (5)	5 €	5 €

(5) à rajouter lors d'un vol avec instructeur agissant dans le cadre de sa fonction
(4) Tarif école : jusqu'au brevet et formation campagne

Gratuité cellule au-delà de 4 h (même vol)

➔ **Les forfaits sont des engagements contractuels valables du jour de la souscription au 31 décembre de l'année au cours de laquelle ils ont été souscrits.**
➔ **Ils ne sont pas remboursables et aucun report ne peut être effectué sur l'année suivante. (Sauf cas de force majeure apprécié par le bureau de PPA)**
➔ **Le renouvellement du forfait 25 heures et possible en cours d'année, comme le passage au forfait supérieur.**
➔ **Le tarif horaire est appliqué au-delà du forfait 25 heures.**
➔ **Le paiement des forfaits est possible en trois fois consécutives à partir de la souscription.**

PRESTATIONS DIVERSES

MS 893 DR (heure, licenciés FFVP)	➔ **140 €**
Dépannage air (la minute)	➔ **2,25 €**
Dédommagement véhicule personnel	➔ **0,31 €**/km (+essence)

Les Planeurs des Pays de l'Adour
Aérodrome- 2683 route de Boos, RD 27
40370 RION DES LANDES

Tél: 06 84 85 70 42 planeurspaysadour@laposte.net http://planeurspaysadour.net/

Association régie par la loi du 02 juillet 1901 – Agréée **DDCSPP** n° 813 S 4010
Affiliation **F**édération française de vol en planeur n° 302/11 du 15/01/2011 - SIRET n° 519 772 230 000 16 - APE n° 9329 Z

Venez découvrir le vol en planeur grâce à nos formules journalières pour 2019

JOURNÉE DÉCOUVERTE
150 € (120 € - 25 ANS)

OBJECTIF

➔ Découvrir, l'espace d'une journée, la vie du club et le vol en planeur

PROGRAMME

MATIN

➔ Accueil, briefing pilotes, préparation des planeurs et mise en piste, déjeuner en commun.

APRÈS-MIDI

➔ 2 vols en planeur biplace, jusqu'à 30 minutes chacun, conduits par un pilote agréé.

LE PRIX INCLUT

- la cotisation club,
- l'assurance FFVP,
- le remorquage du planeur par un avion, jusqu'à 500 m sol environ.

VOL D'INITIATION (VI)
90 € (30 minutes maximum)

PACK INITIATION 1 À 3 JOURS
350 € (320 € - 25 ANS)

OBJECTIF

➔ Découvrir le planeur et son pilotage

PROGRAMME

MATINS

➔ Accueil, briefing pilotes, information théorique, préparation du planeur école, mise en piste, déjeuner en commun.

APRÈS-MIDIS

➔ Vols en planeur biplace, conduits par un pilote agréé ou un instructeur.

LE PRIX INCLUT

- la cotisation club,
- l'assurance FFVP,
- le remorquage du planeur par un avion, jusqu'à 500 m sol environ,
- document pédagogique,
- 5 vols ou 2 h 30 de vol au maximum, première condition atteinte.

PACK DÉCOUVERTE 4 À 6 JOURS
450 € (420 € - 25 ANS)

OBJECTIF

➔ Aller plus loin dans le pilotage d'un planeur, découvrir le motoplaneur.

PROGRAMME

MATINS

➔ **Accueil,** briefing pilotes, cours, préparation du planeur école, mise en piste, déjeuner en commun.

APRÈS-MIDIS

Vols en planeur et motoplaneur biplace, conduits par un pilote instructeur.

LE PRIX INCLUT

- la cotisation club,
- l'assurance FFVP,
- le remorquage du planeur par un avion jusqu'à 500 m sol environ, ou le vol en motoplaneur,
- document pédagogique,
- 10 vols ou 5 h 00 de vol au maximum, première condition atteinte.

Les programmes de la journée découverte et des packs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de modifications et d'adaptations en fonction des conditions météorologiques et des exigences liées à la sécurité des vols.